



C/2023/1010

20.11.2023

**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le
fonctionnement de l'Union européenne**

Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objections

SA.109167

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2023/1010)

Date d'adoption de la décision	16.10.2023
Numéro de l'aide	SA.109167
État membre	France
Région	
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Aides automatiques aux œuvres audiovisuelles du genre fiction et documentaire de création (prolongation)
Base juridique	Articles 311-1 à 311-81 et 311-89 du Règlement général des aides financières du Centre national du cinéma et de l'image animée (RGA)
Type de la mesure	Régime d'aide
Objectif	Culture
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	Budget global: 1 140 000 000 EUR Budget annuel: 190 000 000 EUR
Intensité	60,0 %
Durée	1.1.2024 — 31.12.2029
Secteurs économiques	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Centre national du cinéma et de l'image animée 291 boulevard Raspail 75014, Paris, France
Autres informations	

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:
<https://competition-cases.ec.europa.eu/search?caseInstrument=SA>